



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@ccc Briançonnais.fr  
www.ccbriançonnais.fr

## **DELIBERATION** **N°2014-42 du mardi 15 avril 2014**

### **OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DESIGNATION DES MEMBRES**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 15 avril 2014 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 09 avril 2014 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 43 jusqu'à la délibération n°2014-38,  
42 de la délibération n°2014-39 à la délibération n°2014-42.

Nombre de pouvoirs : 3 jusqu'à la délibération n°2014-38,  
4 de la délibération n°2014-39 à la délibération n°2014-42.

Votants : 46

*M. Pierre LEROY est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM (jusqu'à la délibération n°2014-38), Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, M. Gilles PERLI, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

**Avaient donné pouvoir :** M. Michel ROUSSEAU à Mme Catherine VALDENNAIRE  
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Michel REYMOND  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Gérard FROMM à M. Eric PEYTHIEU (de la délibération n°2014-39  
à la délibération n°2014-42)

**Vu** le Code Marchés Publics (CMP), et notamment ses articles 22 et 23 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son l'article L2121-21 ;

**Considérant** qu'à la suite du renouvellement du conseil communautaire, il y a lieu de constituer la commission d'appel d'offre, et ce pour la durée du mandat ;

**Considérant** qu'outre le président de la communauté (ou son représentant), président de droit de la commission d'appel d'offres (CAO), elle est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par le conseil communautaire en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

**Considérant** que l'élection des membres élus de la CAO, titulaire et suppléant, doit avoir lieu à bulletin secret, conformément à l'article du CGCT susvisé ;

### Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- **Décide** de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres à caractère permanent, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Une liste unique est présentée :

M. Guy Hermitte	M. Olivier Fons
M. Francine Daerden	M. Jean-Louis Chevalier
M. Jean-Pierre Sevrez	M. Jean-Franck Vioujas
M. Anne-Marie Forgeoux	M. Jean-Luc Neveu
et M. Gilles du Chaffaut, titulaires ;	et M. Thierry Bouchié, suppléants.

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants : 44

Bulletins blancs ou nuls : 16

Nombre de suffrages exprimés : 28

Sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 28/5

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste unique	28	5		5

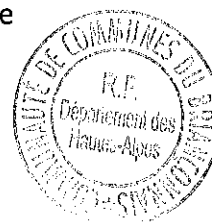
- **Proclame** élus les membres titulaires suivants :
  - M. Guy Hermitte
  - Mme Francine Daerden
  - M. Jean-Pierre Sevrez
  - Mme Anne-Marie Forgeoux
  - M. Gilles Duchaffaut,
- **Proclame** élus les membres suppléants suivants :
  - M. Olivier Fons
  - M. Jean-Louis Chevalier
  - M. Jean-Franck Vioujas
  - M. Jean-Luc Neveu
  - M. Thierry Bouchié
- **Charge** M. le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 17 AVR. 2014